

Courrier Fédéral

N° 429

du 14.02.15 au 20.02.15

Encart
*Compte rendu
du 40^e congrès
de la Fédération*

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ **EN DIRECT DU CEF**
Compte rendu de la réunion du 5 février 2015

pages 2 à 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins



Boris Plazzi
Membre du Secretariat Fédéral



En direct du CEF

Du 5 février 2015

Le CCN des 3 et 4 février marque une sortie de crise

Après la démission de l'administrateur, du Secrétaire général et du Bureau confédéral, les décisions prises au CCN de cette semaine redonnent confiance et rassurent les militants de plus en plus préoccupés par «l'affaire Lepaon».

De nombreux dysfonctionnements ont dégradé l'image de la CGT, jeté l'opprobre sur notre organisation et déchainé la presse capitaliste pour nous salir et salir nos valeurs. En plus de dysfonctionnements des règles de vie, des manquements pour valider les procédures financières pour les dépenses importantes, les débats à la CEC ont rapidement mis en exergue le fait que le Bureau Confédéral n'était pas assez en mesure d'animer et d'impulser le travail confédéral et que la CEC ne jouait pas son rôle de direction.

Le Bureau Confédéral ayant démissionné dans son intégralité, une nouvelle proposition a fait l'objet d'un débat au CCN du 13 janvier dernier, mais n'a pas été adoptée puisque les 2/3 des voix requises n'ont pas été atteints. Le CCN a alors confié à Philippe Martinez le soin de piloter un collectif chargé de présenter une nouvelle proposition de Bureau Confédéral pour le CCN de cette semaine après validation par la CEC du 29 janvier.

La CGT a un nouveau Bureau confédéral depuis le 4 février

Composé de 10 membres, le BC a été élu par les organisations du CCN qui ont voté pour à 88,8 %.

Il s'agit de : Fabrice Angei, Colette Duynslaeger, Virginie Gensel, Pascal Joly, Philippe Martinez, Grégory Roux, Marie Saavedra, Céline Verzeletti, Gisèle Vidallet.

Ensuite, le CCN a élu à la majorité Colette Duynslaeger - Administratrice de la Confédération par 82% des voix, et Philippe Martinez - Secrétaire Général par 93,4% des voix. Les résultats des votes sont sans équivoque. Il faut souligner que l'état d'esprit, au sein du CCN, s'est particulièrement modifié. En effet, nous avons retrouvé une qualité d'écoute entre les camarades, la contradiction peut à nouveau s'exprimer sans favoriser tel ou tel clivage. Il y a une volonté de se tourner vers l'avenir, pour être utiles, solidaires et accessibles. Le CCN a décidé de mettre en place un groupe de travail confédéral, en vue de définir les règles communes concernant les moyens mis à disposition des dirigeants. Le 51^e congrès de la CGT aura lieu au printemps 2016

Le CCN a défini cinq thèmes pour la préparation du congrès de la CGT

- 1) Notre démarche syndicale, notre rapport aux salariés dans la construction des revendications, avec le choix que nous avons fait de rentrer par la porte du travail ;
- 2) Le processus de construction des luttes ;
- 3) Le rapport de la CGT avec les autres organisations syndicales, le politique, et le monde associatif ;
- 4) Notre place dans le syndicalisme mondial et européen ;

5) Notre démocratie interne : mieux articuler le rôle et le travail entre les instances qui constituent la direction de la CGT : le CCN, la CEC et le Bureau Confédéral. Ces 5 thèmes traversent nos débats dans la CGT depuis déjà un certain temps, et plus particulièrement dans la dernière période. Le CCN a décidé que la préparation du congrès de la CGT devra être extraordinaire, en favorisant les échanges et l'implication des syndiqués dans la construction du document d'orientation.

Au moins 2 000 syndicats se rencontreront d'ici le congrès

Les rencontres seront impulsées par la CEC en lien avec les UD et les Fédérations. A la Fédération, nous procédons comme cela depuis maintenant plusieurs congrès, et les résultats sont probants. Les 2 000 visites de syndicats seront également l'occasion de co-désigner les délégués au congrès entre les UD et les Fédérations. C'est un acte volontariste pour des décisions communes et partagées. Cela participerait à la dynamique de rassemblement dont la CGT a besoin. Le CCN a validé l'engagement d'une grande campagne de syndicalisation dès ce début d'année en direction de tous les salariés, privés d'emploi et retraités, là où nous sommes organisés, et là où nous sommes absents.

La CGT lance une grande journée d'action

Dans le cadre du processus de luttes engagé confédéralement,

le CCN a décidé d'une journée nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle de mobilisation et d'arrêts de travail. Pour y parvenir, la CGT travaillera à créer les conditions de l'unité syndicale la plus large, dans le but de gagner une autre répartition des richesses créées par le travail. Cette journée nationale d'actions interprofessionnelle à Paris pourrait se tenir fin mars-début avril prochain. Les organisations ont indiqué vouloir créer les conditions d'une préparation immédiate de ce temps fort d'actions et la mettre d'ores et déjà en discussion avec les syndiqués et salariés. Cette action doit s'articuler autour de la résistance des salariés aux politiques d'austérité

La direction fédérale va évoluer

Nous pouvons être fiers que Philippe Martinez, ait participé activement au rassemblement dans la CGT, et que très largement il ait été élu Secrétaire Général de la CGT. La nouvelle responsabilité pour Philippe et l'investissement personnel pour l'assumer pleinement, doivent conduire la Fédération, à réfléchir aux évolutions nécessaires au sein de notre direction fédérale et en particulier au Bureau Fédéral ainsi qu'au Secrétariat Fédéral. Des propositions seront faites pour le CEF du 5 mars prochain étant donné que les décisions de cette nature se prennent par le CEF conformément à nos statuts fédéraux.

La victoire du peuple grec appelle à la solidarité

La victoire de Syriza, c'est celle d'une population qui s'est levée contre la politique, dictée pendant 7 ans par la troïka. Le bilan est désastreux : un million d'emplois perdus, 30 % d'entreprises fermées ; 38 % de baisse de salaire ; le SMIC est passé de 750 à 450 € ; 45 % de baisse de retraite ; recul de 25 % du PIB ; augmentation de 42,5 % de la mortalité infantile ... Le peuple grec n'a pas voté pour le repli nationaliste ou l'extrême-droite, même si le score de celle-ci reste encore trop important. Les



grecs ont résisté aux milieux de la finance. Ils n'ont jamais cessé de lutter ces dernières années, avec leur syndicat en particulier POEM, pour exiger une autre politique sociale et économique malgré la répression syndicale, les licenciements, les pressions de toutes parts. Les gouvernements en Europe, et en particulier en France, s'honoraient à ouvrir un débat sur la refondation de la construction européenne respectueuse des souverainetés, promouvant des coopérations en lieu et place de la mise en concurrence. La solidarité du mouvement syndical, la mobilisation des salariés en Europe sont indispensables face aux attaques que ne manquent pas de déclencher les marchés financiers et les libéraux depuis la victoire de Syriza. L'échec des politiques d'austérité et la puissance des aspirations populaires commencent à secouer les dogmes inscrits dans les traités européens.

Les lignes bougent en Europe

Décidée la semaine dernière, l'injection de plus de 1 000 Mds d'€ de liquidités dans l'économie européenne par la BCE sous forme de rachat de titres de dettes publiques, est un signe de plus de l'effritement des institutions européennes. La BCE n'a aucunement consenti à ce virage économique par philanthropie, mais bien parce que la déflation est là et que les peuples exténués exigent des alternatives

sociales et économiques.

La proposition des organisations syndicales en Europe, de consacrer par an 2 % du PIB de chaque Etat à l'investissement productif, à l'augmentation du pouvoir d'achat, et au plein emploi, continue de prendre tout son sens et incite les organisations syndicales françaises à être exigeantes sur cette question vis-à-vis du gouvernement Valls.

En Espagne, le chômage dépasse les 25 % et 60 % chez les jeunes de moins de 25 ans. Ce samedi, les manifestants étaient plus de 300 000 à Madrid.

En Allemagne, IG Metall vient d'engager un cycle de négociations salariales qui concerne 3,7 millions de salariés et une mobilisation nationale. Le syndicat a lancé des grèves d'avertissement dans différentes régions et groupes de la métallurgie. Au total, plus de 150 000 salariés se mobilisent en vue d'une troisième réunion de négociations le 6 février prochain. Rappelons qu'IG Metall revendique 5,5% d'augmentation générale des salaires sur 12 mois, alors que le patronat propose 2,2 %. IG Metall revendique également l'amélioration du droit à la retraite anticipée, ainsi que celui sur la formation professionnelle.

Au Portugal, la CGTP appelle à la grève interprofessionnelle le 7 mars contre les mesures d'austérité et de rigueur.



Des négociations et des luttes dans la métallurgie

L'UIMM vient de clôturer les négociations des minima ingénieurs et cadres avec une augmentation de 0,6 %. Cela veut dire concrètement que le départ de grille I/C, pour les forfaits heures, va augmenter de moins de 130 €/an. Encore un frein à la prise en compte des qualifications, la nécessité d'encourager l'élévation du pouvoir d'achat, et la nécessité de gagner en attractivité chez les jeunes ingénieurs. Nous aurons l'occasion de discuter précisément de cet accord national signé par une seule organisation syndicale, la CGC en l'occurrence. Dans les entreprises de la métallurgie en France, les négociations salariales se poursuivent, avec parfois des mobilisations (Endel, Renault Trucks) et des succès (Rattier-Figeac, Leroy Somer, Schaeffler, Clestra).

Des mobilisations importantes dans d'autres professions

Des salariés du transport routier, du secteur de l'énergie, de la SNCF ou du commerce sont dans l'action. Dans le transport routier, la lutte dure depuis plus de 10 jours sur les salaires. La fédération de la

Construction appelle à une journée d'actions également ce jeudi 05 février 2015, à l'appel de la FD de la Construction, contre la directive détachement, sur 2 grands chantiers, celui du méthancier à Dunkerque et d'ITER à Cadarache. Jeudi dernier, plus de 32 000 manifestants ont répondu à l'appel national des fédérations Cgt des Cheminots et de Mines-Energie pour battre le pavé parisien. La FD Cgt des Cheminots exige l'ouverture de négociations sur la réforme ferroviaire, l'emploi, les salaires et les conditions de travail. La FD Cgt Mines-Energie dénonce les conséquences que la loi dite de transition énergétique aurait non seulement sur les salariés et les usagers. La manifestation convergente de jeudi dernier entre les électriciens/gaziers et les cheminots, image bien ce que la Cgt essaye de construire.

Amplifier la riposte au projet de loi Macron

Le 26 janvier 2015, des milliers de salariés, de retraités et privés d'emploi se sont rassemblés contre le projet de loi Macron. La plupart des manifestations et rassemblements dans les territoires l'ont été également avec d'autres organisations syndicales. Le retrait de l'amendement « secret des af-

fares » est à prendre comme une première victoire, et un point d'appui pour obtenir un recul du gouvernement sur les autres mesures de régression du projet de loi Macron. La CGT continue son travail d'information et de mobilisation sur les dangers de la loi Macron. Un argumentaire détaillé sera publié sur ce sujet dans un prochain Courrier Fédéral.

Maintenir la pression sur le dialogue social

Prenons appui sur le recul contraint du Medef au sujet de la négociation sur le dialogue social. La CGT a fait des propositions pour faire entrer dans l'entreprise quelle que soit sa taille, la citoyenneté et le droit social de haut niveau pour tous. L'échec de cette négociation revient intégralement au Medef, avec son attitude jusqu'au-boutiste, qui n'a pas trouvé chez les autres organisations syndicales de signature. Cette négociation est d'ailleurs significative de la qualité du dialogue avec un Medef toujours à la pointe de la manoeuvre pour tenter de diviser les organisations syndicales. Pour le coup, il n'y est pas parvenu... La pression des organisations syndicales doit se poursuivre sur le gouvernement, qui à son tour, pourrait être tenté d'un projet de loi éloigné des propositions revendicatives des organisations syndicales. Les sujets de mécontentement et de mobilisation ne manquent pas, et la CGT a cette double responsabilité de dénoncer ce qui ne convient pas aux salariés et donner des perspectives, des axes de transformation sociale. Dans ce contexte, la CGT prend ses responsabilités et invite les salariés à prendre part aux actions proposées dans les prochaines semaines.

La consultation comme axe stratégique

Depuis la fin de l'année 2014, notre Fédération a décidé d'engager une consultation nationale sur les modalités d'une action interprofessionnelle autour des questions de l'industrie, de l'emploi et de son contenu social, c'est-à-dire les sa-

lares, l'emploi,... bref, les garanties collectives. Je ne reviens pas sur le débat que nous avons eu en novembre dernier, au sujet du processus de consultation, et de la manière dont on veut généraliser ce mode de vie dans les syndicats. La Fédération a mis à disposition des syndicats la consultation par plusieurs biais. Une actualité fédérale rappelle régulièrement le contenu, et la lettre de Philippe Martinez donne le cadre, les objectifs de cette consultation. Sur le site internet de la fédération, l'ensemble des éléments sont également disponibles. Chaque jour nous recevons des retours de consultations de syndiqués que nous classons, après en avoir extrait les informations en vue de les analyser.

La semaine dernière, nous avons 702 réponses, dont les 2/3 sont sous format électronique et l'autre tiers en version papier

- A la 1^{ère} question, as-tu eu connaissance ou lu notre dossier sur l'industrie ?

- 70 % répondent Oui
- 25 % Non
- 5% sans réponse

- A la 2^{ème} question, à propos d'une grande mobilisation nationale à Paris, en mars prochain, avec une arrivée devant le Ministère de l'industrie

- 80 % répondent Oui
- 15 % Non
- 5 % sans réponse

- A la 3^{ème} question, au sujet d'un appel à la grève dans l'entreprise, dans le cadre d'une journée d'actions nationale, afin de participer à cette initiative

- 70 % répondent Oui
- 21 % répondent Non
- 9 % sans réponse

- A la 4^{ème} question, sur la possibilité d'appeler à la grève avec d'autres organisations syndicales dans l'entreprise

- 27 répondent Oui
- 61 % répondent Non

L'ancrage revendicatif est donc favorisé par les camarades (70%) avec appel à la grève dans l'entreprise. Cela veut dire que l'on ne veut pas uniquement être visibles nationalement, mais aussi expri-

mer sa colère et revendiquer des avancées sociales de tout ordre dans l'entreprise, donc «viser» le patron, pour faire vite. Enfin, une majorité (61%) pense qu'il n'est pas possible d'appeler à la grève avec d'autres organisations syndicales dans l'entreprise. Notre profession est particulièrement marquée par les divisions syndicales à tous les niveaux, et en de nombreuses circonstances. C'est un vrai problème, cela pèse qu'on le veuille ou non dans l'élévation du rapport de forces, mais aussi chez nos militants. Cette situation ne doit pas nous satisfaire et a besoin d'être mise en débat dans la préparation du 51^e congrès. Nous devons continuer à faire en sorte que la consultation des syndiqués et des salariés soit un mode vie démocratique permanent.

La syndicalisation pour gagner

L'élévation du rapport de forces dépendra de notre qualité de vie syndicale, de notre rapport aux salariés que l'on peut mesurer notamment lors des élections professionnelles et par le renforcement de la CGT. La quinzaine de syndi-

calisation est une occasion pour aller à la rencontre de nos collègues de travail, débattre avec eux du travail, sa finalité, ce qu'il faudrait changer pour une véritable reconnaissance, voire un épanouissement. C'est aussi l'occasion de leur demander de quelle CGT ils ont besoin. Elle s'inscrit également dans le cadre de la journée d'actions interprofessionnelle et nationale dans les prochaines semaines et participe à créer les conditions de la venue à Paris de plusieurs milliers de métallos. Résorber les retards de règlement de FNI et cotisations rapidement, est aussi un élément de confiance pour la CGT, ses militants. Pour 2013, la fédération recense 62 054 adhérents soit 96%. Plusieurs syndicats n'ont pas encore soldé leurs règlements, cela représente un potentiel de 2 000 FNI, soit 200 syndicats à interpeller. Depuis septembre le dispositif de relance (FTM/territoires/groupes...) a été élargi, permettant ainsi de rattraper le retard de 5 000 FNI.





Pascal Houdek estime très important le travail sur les dossiers du développement de la production industrielle, de l'emploi et des salaires en lien avec le financement de la protection sociale. En ce sens, il faut être attentif à aborder rapidement les questions des retraites complémentaires avec le danger que représente le regroupement AGIRC-ARRCO. Par ailleurs, Pascal se dit inquiet de voir des militants CGT qui s'approprient à voter front national.

Abdel Ahil confirme l'émergence de ce risque lié à la mise en concurrence et au dumping social. Il faut donc s'exprimer sur la question des personnels détachés, considérant que le slogan « Un même salaire, un même statut » ne suffit pas. Abdel se dit satisfait de l'évolution à la tête de la confédération qui est de nature à aider sur l'industrie. Cependant, l'absence de Philippe va faire défaut à la Fédération. Les militants ont besoin d'aide en ce moment avec la multiplication des licenciements et les lois qui évoluent. Il y a besoin de cellules à la Fédération pour pouvoir suivre les dossiers du début à la fin.

Laurent Trombini considère que la bataille contre le FN doit traverser notre activité. Pour donner des explications, un travail a été engagé chez Thalès avec l'association Visa qui peut aider sur la question. Concernant la situation en Grèce, on peut imaginer des rassemblements de soutien devant l'ambassade de Grèce ou d'Allemagne. On doit se positionner de manière militante. Le rassemblement du 26 janvier n'était pas ridicule mais était encore essentiellement militant. Il faut encore informer. Une vidéo de Gérard Filoche explique les enjeux de la loi Macron. De tels éléments sont à faire connaître. Les NAO chez Thalès donnent lieu à des insatisfactions sur les salaires. Il faut revenir au basique et aller à la rencontre des salariés. Laurent se réjouit encore de la sortie de crise et de l'élection de Philippe Martinez. La Fédération a un grand rôle à jouer sur l'industrie, dossier sur lequel il faut impulser plus de luttes. Idem sur le travail avec

les autres fédérations sur salaires, emploi, conditions de travail. Une vraie dynamique peut naître avec déjà la journée d'action.

Maria Alvès se dit soulagée de l'issue de la crise à la CGT. Elle estime cependant qu'il y a un problème dans sa région avec la signature en Franche-Comté par la CGT régionale de la mise en place de passeport professionnel. Il s'apparente au livret ouvrier de 1803 et relève du flicage. Maria demande le retrait de la signature de la CGT de cette disposition. Il n'est pas question que la Franche-Comté soit la région pilote de cela.

Christine Ciol estime que le FN profite d'un vide politique pour jongler avec un message social qui n'est pas dans son programme. Christine se dit ravie de voir Philippe accéder à la tête de la Confédération et lui souhaite bon courage. Si la CGT se remet en ordre de bataille ça va bouger. Concernant la formation syndicale, il faut s'inquiéter de l'insuffisance du nombre d'inscrits qui a notamment conduit à annuler le stage communication. Par ailleurs après la mise en place de la loi sur la formation syndicale, il y a une remise en cause de la prise en charge du salaire durant la formation. La subrogation est toujours réclamée par la CGT au niveau législatif, mais pas par la CFDT. La seule réaction possible est désormais au niveau des boîtes. Il faut la réclamer partout.

Amar Laadra informe de trois bons résultats électoraux de la CGT dans sa région dont la Smart avec +6%. Par contre, il y a une baisse chez Arcelor Florange. Nous sommes dans une campagne de syndicalisation à mettre sous le signe de la confiance retrouvée à la CGT. Il faut passer du temps pour échanger avec nos adhérents, les syndicats et les salariés pour renforcer le syndicalisme et élever le rapport de forces. Il y a de nombreuses initiatives dans le cadre de la quinzaine, distributions de tracts, AG, remises de FNI. Deux bases ont basculé à la CGT (Siemens Haguenau ex-CFDT et Essilor ex-FO). Des bases sont créées aussi dans les services de l'automobile, notamment chez Point S et Renault Strasbourg. Au total, plus d'une centaine d'adhésions nouvelles sont recensées depuis le début de la semaine.

Sur la consultation nationale, il est prévu, demain, une réunion de tous les délégués syndicaux sur la région Alsace. Il sera proposé un plan de travail autour de la consultation nationale et la journée d'action nationale. Elle sera suivie d'une conférence de presse sur la consultation.

Grégory Lewandowski revient sur l'un des points de la consultation qui est l'action avec les autres syndicats. Il s'agit d'aller les voir sans a priori. Sur la question du FN, il faut aborder la question car nous avons un rôle à jouer. Concernant l'apport que peut apporter Visa, pourquoi ne pas faire des journées d'étude sur le sujet.

Marion Vidot s'inquiète à son tour de voir que les gens se gênent de moins en moins pour afficher leur sympathie pour le FN. L'action de mars doit aussi aider à contrecarrer cela. Marion indique poursuivre la lutte avec le collectif garages sur les discriminations syndicales. Concernant le carnet professionnel, Marion rejoint le point de vue de Maria.

Xavier Pétrachi rappelle que le CEF avait accueilli des syndicalistes grecs et qu'il serait intéressant d'avoir aujourd'hui leur point de vue sur comment le syndicalisme grec accueille la nouvelle situation politique. Concernant la négociation sur le dialogue social, il faut noter la gravité des attaques portées, notamment avec la suppression des IRP et des CHSCT au profit des conseils syndicaux. Or, la menace est toujours d'actualité dans les cartons du gouvernement. Alertons aussi sur la hauteur des attaques de la loi Macron et ce qui touche directement les métallurgistes. Une petite présentation pourrait être réalisée qui tournerait dans les syndicats. Concernant le suivi des élections professionnelles et la vie syndicale, il serait intéressant de faire un bilan de la loi sur la représentativité, notamment en raison du fait que la loi Macron envisage la suppression des élections prud'homales. Avec un bilan, on pourrait établir un plan d'action pour les élections professionnelles. Concernant l'affaire Lepaon, on sent qu'il y a eu une rupture de confiance. Il faut la reconquérir. Cela passe par des actions, et la journée d'action en est une, mais aussi par la communication. Philippe est en train de reconquérir les lieux de communication. Mais celle-ci a été totalement déficiente pendant toute la crise. Il y a à mettre un grand coup de balai là où il y a eu des défaillances. Il faut aussi reconquérir les liens avec les syndicats car la Confédération s'est montrée très éloignée des préoccupations des salariés dans la période. On parle de reprendre le lien avec l'intersyndical, mais on n'est pas crédibles sur le syndicalisme rassemblé.

Jean-Pierre Méry relate l'abandon du projet du RH de son entreprise sur la pesée des postes à Douai et Belfort. Une heure de grève a permis ce succès. Quatre sites de l'entreprise viennent d'être rachetés. Le nouveau groupe demande une baisse de salaire de 25% à 30% et des licenciements en juin. La réaction est forte. La CGT a élaboré un projet avec le personnel pour réinternaliser la production et proposer une perspective réelle. Si ce n'est pas fait, ils fermeront l'entreprise à la fin de l'année.

Concernant le syndicalisme rassemblé, ce n'est pas dans nos gênes. Comment se rassembler avec une CFDT qui va toujours dans le sens du patron ? La loi Macron, c'est aussi un recul social de deux siècles. Il faut faire connaître par exemple qu'elle s'attaque aux majorations des heures de nuit. Sur le dialogue social, ce n'est pas fini non plus. Le délégué syndical ne fera plus partie des CE et DP et on régionalisera les heures de délégation pour le plus grand profit des organisations réformistes. Or, nos revendications, c'est la re-

conquête de nouveaux droits pour les élus. Il faut donc une nouvelle date de mobilisation contre la loi Macron sans attendre mars.

Frédéric Sanchez précise en réponse à Xavier qu'il y aura une interview du secrétaire général de POEM dans le Courrier Fédéral. Par ailleurs, un argumentaire sur la Grèce remis hier au CCN sera remis au membre du CEF.

David Pico rapporte que son syndicat est en reconstruction, mais a un problème de formation des camarades pressentis pour diriger le syndicat. Dans le Finistère, on ressent un élan de mobilisation. 200 camarades étaient devant la préfecture contre le projet Macron. Un tract est en cours de réalisation qui recense ce qu'on perd avec la loi Macron. Sur la montée du FN, Philippe a bien répondu ce matin à la radio. A l'origine, il y a la sous-traitance voulue par le patronat. Concernant la CGT, un article de presse dit qu'elle est un bateau ivre depuis 2013. Maintenant, on a un capitaine.

Philippe Verbeke revient sur le score décevant de la CGT chez Arcelor à Florange (-10% surtout au profit de la CFE CGC) et Dunkerque (-8%, mais la CGT reste majoritaire). Les causes sont multiples, dont un fort renouvellement du salariat, la restructuration et la lassitude. Le vote électronique a aussi été défavorable au premier collègue.

Concernant le collectif industrie, on a commencé à étudier la révolution numérique et le concept de l'usine du futur qui fait partie des 34 projets d'avenir du gouvernement. Il sera nécessaire d'avoir un travail important sur ces aspects. Nous avons regardé les mots clés sur lesquels avancent de concert patronat et gouvernement : flexibilité et productivité accrues, la production individualisée avec le client au centre qui dicte la manière dont on travaille dans l'entreprise. Ce qui est visé, c'est l'augmentation de la qualité, la baisse des coûts, le raccourcissement du cycle de vie



des produits, l'économie circulaire, le concept de la mini-usine, la production en temps réel, l'organisation réactive et pour eux assurer la convergence entre les technologies de production et les technologies d'information et de communication. Il va falloir examiner cela sérieusement car il y a la question du financement et des aides publique (BPI, régions). Plusieurs groupes sont déjà lancés : Areva, Airbus, Alstom, PSA, Renault, Seb, Safran, Valeo. L'objectif affiché est le maintien de l'emploi industriel, mais en réalité c'est l'évolution de la productivité, le lean manufacturing. L'objectif est donc de dégraisser les effectifs dans des opérations de réorganisation. Il faudra aussi voir les impacts sur les conditions de travail. C'est un axe majeur sur lequel il va falloir mobiliser. En effet, s'ils l'amènent sur l'aspect progrès technologique, peut-on admettre qu'il soit couplé à un recul sur les conditions de travail et la déshumanisation de l'entreprise. Car c'est de cela qu'il s'agit. Il faudrait une note sur ces enjeux, et pourquoi pas ensuite avoir un tract envers les groupes et entreprises touchées. Il s'agit d'exiger la transparence, car ils travaillent dans l'opacité des projets qui apparaîtront bien ficelés dans quelques semaines. Et dès lors on sera dos au mur face à des procédures d'information-consultation dans les instances.



Stéphane Lovisa rapporte que lors des récentes journées d'Options, il a été débattu du fait que la numérisation allait détruire des millions d'emplois et en créer d'autres millions du fait de nouveaux métiers. Il est indispensable de se saisir de ces questions. Concernant la négociation AGIRC/ARRCO, que se passe-t-il ? Medef et CFDT veulent fusionner les deux. Or cela fait sauter le statut cadre et c'est l'ARRCO qui payera les retraites cadres. Ce problème des cotisations ouvrières pour payer les retraites des cadres sera pris au rebond dans quelques années par le patronat qui proposera au non de la justice de baisser les retraites des cadres. Au final, tous les salariés y perdront. Concer-

nant la loi Macron, elle attaque de partout, mais il ne faut pas dire que c'est la fin du code du travail et des prud'hommes.

Gérard Montuelle relate une baisse de cinq points de la CGT aux élections chez Safran (13 000 salariés) avec cependant des contrastes par établissement et une abstention à la hausse. La CGT reste toutefois première organisation. Il y a un écart important entre les élections DP et CE. En matière de CE, les salariés attendent une entente pour gérer le CE, or la représentativité se fait sur le CE. Concernant les complémentaires, les collectifs repartent.

Philippe Martinez souligne le fait que la Fédération peut inspirer le CCN sur des dossiers tels que la bataille industrielle. Il n'y a pas d'homme providentiel, mais il y a besoin d'une CGT rassemblée sur des objectifs concrets. Au CCN, on reparle lutte, revendications, syndicalisation, c'est une avancée. Il y a une envie d'une CGT plus visible sur certains sujets. Trois manifestations ont eu lieu la semaine dernière. La convergence cheminots – énergie était impressionnante. Il y a aussi le conflit des routiers qui s'est fait dans l'unité. Certes, ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils souhaitaient lors de la première séance de négociation, mais ils ont déjà arraché + 2,5 % pour les plus bas salaires (alors que toutes les grilles étaient en-dessous du Smic), un demi treizième mois et une participation patronale de 60% dans la mutuelle. Et la mobilisation continue. Cela montre qu'il est possible de rassembler. Nous sommes aussi sortis du CCN avec

- 1) un plan de syndicalisation
- 2) un plan de visite d'au moins 2 000 syndicats
- 3) une journée de mobilisation interprofessionnelle dont la date n'a pas été définie pour pouvoir discuter avec d'autres.

Ces trois propositions nous repositionnent dans un sens plus offensif. Il ne faut pas sous-estimer ce qui est en jeu autour du dialogue social. Il est question de la suppression des IRP, notamment les CHSCT, mais aussi des CE avec moins de droits d'expertise (or ce droit est un important point d'appui) et de la représentation dans l'entreprise. En effet, la suppression du DS entraîne la négociation des accords par les IRP. Or ces IRP sont souvent sans-étiquette. La négociation sur le dialogue social est un événement car depuis dix ans à chaque négociation il y a eu une signature, or pas cette fois. Ce n'est pas anodin car cela enfonce un coin dans une méthode de négociation du Medef et du gouvernement. C'est effectivement revenu dans les mains du gouvernement, mais cela laisse du temps pour associer les syndiqués et les salariés à cette négociation. Il y a donc besoin d'avoir des expressions dans les entreprises pour dire que cette négociation est notre affaire. Il y a besoin de mobiliser. Il faut développer dans nos argumentaires l'enjeu pour les salariés de la loi Macron. Des mobilisations sont nécessaires dans les boîtes, les territoires entre aujourd'hui et la date de la journée d'action qui sera formalisée fin

mars, début avril. Il y a aujourd'hui beaucoup de luttes sur les salaires et c'est important de le préciser. On n'abandonne pas toute lutte pour dire non à la loi Macron. Nous sommes toujours sur l'idée de ce que nous proposons. On peut faire la relation entre la bataille sur le coût du capital. L'argent existe mais ne va pas là où il faut. On espère l'unité d'action la plus large, mais sans illusion. Pour autant, la CFDT est entrée dans la lutte dans le transport routier. Lorsque les salariés poussent, ils n'ont pas le choix. Nous sommes contre l'austérité, mais aussi pour plus de salaires, plus d'emploi. Et oui, il faut les 32 heures en France, une réduction massive du temps de travail. Nous avons une CGT plus uniforme de la base au sommet en termes de possibilité d'agir, il faut travailler autour de cela.

Sylvain Marceau revient sur la dangerosité de la loi Macron qui attaque les IRP, les CHSCT, les moyens qu'ont nos militants. Le 9 février aura lieu une manif Ile-de-France au GIMM. On a parlé de la Confédération, mais il faut aussi parler de la Fédération et du renforcement de la direction. Il faut continuer sur la bataille industrielle, la bataille de la protection sociale, celle pour la convention collective, ainsi que le développement de la formation syndicale.

Stéphane Flégeau estime qu'il faut une continuité après Philippe. Concernant l'usine du futur, c'est un sujet qui va durer dans le temps car le patronat a un projet concret. La question est en lien avec le travail et la logique est celle de salariés hyper-flexibilisés. Des PME reçoivent déjà des aides pour sa mise en place. Il faut que dans les commissions paritaires les camarades aient connaissance de ce qu'il se passe. Les collectifs territoire et industrie se rencontrent le 12 mars. Ce sera un grand dossier pour les mois à venir.

Vincent Labrousse déplore un problème de participation aux collectifs et note qu'il y a une cohérence entre la loi Macron et l'usine du futur.

Point sur la négociation mini ingénieurs/cadres

Stéphane Lovisa présente l'état des négociations sur les mini ingénieurs et cadres. Les négociations ont recueilli uniquement la signature de la CFE/ CGC à 0,6%. La CGT demandait 2,9%. La CE de l'UFICT consultée a décidé à l'unanimité de ne pas signer. Une pétition en ligne a recueilli 1 000 signatures.

Isabelle Héroult se dit contre la signature de l'accord et regrette la fermeture de la pétition en ligne.

Lolita Rousseau rapporte une négociation dans le 44 où le patronat affirme que le Smic augmente trop vite, ce à quoi la CGT a répliqué que les aides et le CICE étaient trop importants.

Ludovic Bouvier affirme que la CGT ne peut pas signer un tel accord. Il est important de parler salaire toute l'année et non seulement au moment des NAO. Stéphane Lovisa se dit d'accord pour une pétition qui tourne toute l'année et soumet la signature au vote.

Décision

A l'unanimité moins une abstention, le CEF décide de ne pas signer l'accord.





Alain Hébert
Animation territoires



Campagne fédérale pour une convention collective nationale pour tous les salariés de la métallurgie



Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 76 conventions collectives territoriales, dont 2 régionales qui régissent le statut des travailleurs de la métallurgie. S'y ajoutent 5 autres conventions collectives nationales (la convention collective des ingénieurs et cadres et celles des branches dites rattachées : les services de l'automobile ; le machinisme agricole, la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie-perles et le Froid). 54 accords nationaux, 7 avenants et une déclaration. Nous ne partons pas de rien ! En effet, nous avons déjà un projet de convention collective nationale pour tous les salariés de la métallurgie, de l'ouvrier au cadre, qui dépendent de toutes les activités de notre champ, y compris les branches rattachées, élaboré en 2006 après une vaste campagne lancée en 2001 et actualisée en 2011. Depuis 2008, ensemble nous avons décidé lors du 39^e Congrès de proposer

aux salariés, pour aller vers cette convention collective nationale, de passer par une étape revendicative : débattre, revendiquer, agir pour gagner des conventions collectives régionales. Cette étape nous a permis de travailler à un statut commun dans bon nombre de nos territoires. Dans 14 régions, nous avons élaboré un document comparatif autour de 18 points des conventions collectives existantes, pour proposer au minimum le mieux disant social de toutes les conventions concernées, et là où ce fut possible de revendiquer de nouveaux acquis sociaux. Encore un mot sur le contexte dans lequel nous proposons de mener cette campagne. Sous prétexte de toilettage ou de mise en conformité par la recodification du Code du Travail, l'UIMM est à la manoeuvre dans bon nombre de départements pour raboter par le bas nos conventions collectives territoriales. Dans

le même temps, lors de CPNE ou de bilatérale avec l'UIMM, le patronat a proposé de discuter éventuellement d'une convention collective nationale... Mais attention, leur idée c'est une convention à minima, une boîte à outils réduite où l'essentiel serait renvoyé aux accords d'entreprises... excluant par exemple de toute protection les centaines de milliers de salariés des PME/PMI.

Par ailleurs, l'agenda «social» de 2015 ouvre un vaste cycle de négociations sur des pans entiers constitutifs de nos conventions telles que les classifications. La Fédération a rencontré la CGC et la CFDT avec, entre autre, cette question d'un travail en commun sur une convention nationale unique pour tous les salariés de nos champs conventionnels.

A ce stade, trois réflexions :

- Sachant que, pour l'instant, les conventions collectives territoriales s'appliquent, ne devons-nous pas poursuivre notre démarche de réappropriation de nos conventions par nos syndiqués et les salariés, pour gagner de nouvelles avancées en territoires, et surtout éviter à terme le rabotage par le bas de nos acquis territoriaux et nationaux ?

- La construction du rapport de forces, autour d'un statut commun des travailleurs de la métallurgie de haut niveau social, exige l'appropriation individuelle et collective du contenu et des enjeux revendicatifs par nos syndiqués et les salariés. Le socle de cette appropriation ne passe-t-il pas par un processus de co-construction et de consultation de chacune et de chacun ? Consultation à chaque étape

du dit processus ; de l'élaboration de la convention à l'action pour la faire aboutir.

• Enfin, nous ne mesurons pas totalement l'impact de la réforme territoriale... le surpoids économique, politique et sociale attribué aux nouvelles 13 régions ne va-t-il pas aussi bouleverser les règles de la négociation et dudit dialogue social ? Quel impact sur les CPREFP sur nos conventions ?

La campagne fédérale pour une convention collective nationale

Il est proposé de créer un collectif fédéral d'impulsion de la campagne qui s'articulera autour de 4 axes :

1) Actualisation et réappropriation du projet de convention collective nationale : lancement d'une adresse à chacune et chacun de nos syndiqués, accompagnée du livret édité en 2011 informant de notre démarche, et les consultant sur les questions qu'ils souhaiteraient ajouter au projet revendicatif. Edition d'un premier tract national en direction des salariés sur le thème ; pourquoi une convention collective nationale... ? Dans le même temps, le collectif doit commencer à revisiter nos propositions pour les réactualiser sur un certain nombre de questions, par exemple (salaires, classifications, temps de travail avec la proposition de sa réduction, la formation professionnelle, l'apprentissage, son financement..., la pénibilité, la mobilité, la démocratie sociale et les lieux de dialogue. Ce travail va nécessiter de décloisonner nos activités fédérales. Cette phase d'actualisation pourrait être finalisée par une consultation nationale validant notre projet.

2) Poursuivre notre travail en territoires : accroître la connaissance des conventions dans nos USTM et animations régionales sous différentes formes ; journées d'études, comparaison du mieux disant social des conventions existantes, élaboration de plateformes revendicatives. Saisir toutes les occasions pour faire grandir le rapport de forces et gagner le besoin

d'agir pour un statut commun à tous les métallos !

3) Des temps forts : le lancement de cette campagne pourrait être le prochain Conseil National des 2 et 3 avril. Il pourrait être précédé ou suivi par une journée d'étude du CEF autour de notre projet et de la présentation du dispositif de campagne. Des journées d'études pourraient être organisées dans les régions, avec une partie sur les conventions territoriales, et notre projet revendicatif. Un temps fort national, après consultation sur notre projet actualisé, pourrait avoir lieu sous formes d'assises CGT pour une convention collective nationale des travailleurs de la Métallurgie.

4) En matière de communication, il faut cibler deux publics : d'une part nos syndiqués, syndicat, et, d'autre part, les salariés. Pour la première cible, on peut prévoir une adresse pour lancer la campagne avec le livret existant, un power point pour nos journées d'études, un nouveau livret et des consultations aux différentes étapes. En externe, on pourrait avoir un premier tract national de lancement sur : «Pourquoi une convention collective na-

tionale ?» Pour compléter pourquoi ne pas publier une NVO spéciale et un tract de présentation d'un nouveau livret ? Des vidéos sur le site fédéral, pourraient présenter la campagne et ensuite notre projet lui-même et enfin, une campagne d'affiches sur les chapitres forts de notre proposition de convention... Nous proposons de mener une campagne sur le long terme avec l'ambition de faire de notre projet le ciment revendicatif unissant tous les salariés de la métallurgie dans l'objectif de faire grandir le rapport de forces autour d'un statut commun à toutes et tous.

Cette campagne s'inscrit pleinement dans l'esprit du dernier Conseil National de tenir tous les bouts ; d'une part la reconquête de l'emploi industriel et donc l'attractivité de nos territoires, et d'autre part, l'attractivité de nos métiers par l'exigence d'un haut niveau de couverture sociale. »



Ouria Belaziz s'interroge : comment articuler les conventions régionales et nationales ?

Maria Alvès insiste pour se faire accompagner de camarades qui vivent la convention pour ne pas se faire piéger.

Sylvain Marceau remarque que beaucoup ne connaissent pas leur convention. Une journée d'étude s'est tenue le 17 septembre qui a permis de comparer cinq conventions.

Jean-Jacques Desvignes estime intéressant d'être dans un processus. Il faut faire évoluer les grilles et articuler national et territorial.

Christine Fage fait part de son expérience en Corrèze et souhaite la création d'un collectif national.

Amar Iadraa estime qu'il faut travailler avec les bases avec un plan de travail.

Denis Leblanc souhaite un collectif national pour construire une convention collective nationale.

Stéphane Lovisa remarque qu'elle est réclamée de longue date.

Boris Plazzi affirme qu'il faut un projet revendicatif cohérent avec la campagne sur le coût du capital, des projets concrets pour une industrie forte et un projet d'une convention collective forte.

Isabelle Héroult explique que c'est un travail de longue haleine commencé il y a longtemps. Le besoin est de réactualiser est d'être à l'offensive pour construire un projet. La CGT est porteuse de plusieurs projets. Nous avons un projet de convention nationale, mais qui ne renie pas les conventions régionales. Il y a aussi la réforme territoriale qui oblige à s'interroger sur comment on va croiser tout cela. Or il y a de nombreux camarades qui ne connaissent pas leur propre convention collective. On a relancé des questionnaires sur les branches rattachées en territoire peu ré pondent, de

même que sur les commissions paritaires. Tout cela va nourrir le collectif. Ce collectif est composé de Alain Hébert, Isabelle Héroult, Denis Bréhan, Stéphane Gauguet (USTM 19), Sylvain Marceau et Eric Moulin. La première réunion est prévue le 24 ou 26 février.

Boris Plazzi revient sur les débats de la journée où il a été question du FN. Un parti au programme raciste et antisocial qui a historiquement toujours préféré le capitalisme aux travailleurs. On peut comme le suggère Laurent solliciter l'association Visa, qui est pour beaucoup, mais pas seulement, composé de camarade de la CGT. Sur les négociations qui ont échoué sur le dialogue social, on ne peut s'en satisfaire. Le Medef a manœuvré tandis que la CGT a multiplié les propositions pour faire entrer la citoyenneté dans l'entreprise. Les enjeux sont énormes avec la nécessité de renforcer les IRP, CE et CHSCT. Poursuivons notre travail de mobilisation sur ce thème. Sur la loi Macron, la mobilisation du 26 janvier est une première étape. C'est une loi fourre-tout, mais cohérente avec une idéologie libérale forte. Il faut prendre des initiatives autour de ce projet. Il y aura un argumentaire sur la loi Macron dans le Courrier Fédéral, y compris par le prisme professionnel. La CGT est un syndicat de classe, de masse, unitaire, indépendant et démocratique. L'unité fait donc partie de nos gènes. Elle milite pour le rassemblement des organisations syndicales et des salariés. Dans les plus grands mouvements en France l'unité d'action a été déterminante. Nous ne sommes pas pour une unité de sommet, mais au contraire pour une unité qui permette à chaque salarié d'agir à partir de leurs revendications de décider par eux-mêmes les moyens d'action nécessaires. C'est la démarche de la CGT de consulter de manière permanente les syndiqués et salariés. Sur la syndicalisation, il y a la campagne fédérale et confédérale et ne pas relâcher nos efforts. Il faut aussi amplifier la consultation fédérale. Sur la vie fédérale, le bureau se réunira mercredi et travaillera sur les évolutions nécessaires sur la répartition des responsabilités au sein du bureau fédéral. Tout sera fait pour revenir au CEF du 5 mars pour décider ensemble des évolutions et éventuellement les renforcements au sein du BF et du secrétariat.

